

Informations de base	
<p>2020/0365(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Résilience des entités critiques</p> <p>Subject</p> <p>2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberspace 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 7.30.09 Sécurité publique 7.30.20 Lutte contre le terrorisme</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0365(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	LIBE/9/04986